



Les ressources
profondément
naturelles

RHUMATOLOGIE
MALADIES CARDIO-ARTÉRIELLES

Saison thermale 2025
du 7 avril au 8 novembre



THERMES DE
ROYAT

ROYAT,

LA STATION THERMALE URBAINE AUX PORTES DES VOLCANS



Située en lisière de l'agglomération de Clermont-Ferrand et à deux pas de la Chaîne des Puys, site inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO,

la station thermale de Royat offre, à la fois, toutes les infrastructures de la métropole auvergnate et aussi la possibilité de s'évader dans les superbes paysages du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

Le quartier thermal, typique des Villes d'Eaux de la Belle Époque, doit son charme et une grande partie de sa notoriété à la venue, en 1862, de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie. Royat garde de cette époque un goût certain pour le divertissement avec la présence du casino, du théâtre et un très riche programme culturel et d'animations coordonné par l'Office de Tourisme Métropolitain Clermont Auvergne Volcans tout au long de la saison.

L'EAU & LE GAZ, UN DUO UNIQUE DE SOINS

LA COMPOSITION MINÉRALE UNIQUE DES SOURCES THERMALES DE ROYAT ET L'EXCEPTIONNELLE TENEUR EN GAZ THERMAL (CO₂) PERMETTENT AUX THERMES DE ROYAT DE PROPOSER DES SOINS DE CARBOTHÉRAPIE TOUT À FAIT SPÉCIFIQUES, COMBINANT LES BIENFAITS DE L'EAU ET DU GAZ.

Puissant vasodilatateur, le gaz thermal contenu dans l'eau de notre station est proche d'un gaz carbonique très pur (99,5% d'anhydride carbonique et 0,5% d'azote, de dioxygène et de gaz rares).

Utilisé dans le cadre de soins de carbothérapie thermique (bain en eau carbogazeuse, bains de gaz thermal sec, douche de vapeur thermique, insufflations sous-cutanées de gaz thermal...), il confère à notre programme thermal une spécificité toute particulière avec un passage maximal de gaz à travers la peau.

D'une efficacité validée scientifiquement par des études cliniques, nos soins thermaux relancent la circulation sanguine dans le cadre de la cure MCA et ont un effet antalgique tout à fait significatif dans le traitement des rhumatismes.





SOINS RHUMATOLOGIE

Bain avec aérobain • 10 min

Bain bouillonnant par brassage avec l'action de jets d'air sur l'ensemble du corps.

Douche pénétrante générale • 5 min

Le patient est allongé à plat ventre et reçoit des jets d'eau multiples qui effectuent un massage sur tout le dos.

Application de boue thermique • 10 min

Les applications de boue thermique se font à l'aide d'un mélange minéro-organique obtenu par malaxage d'argile et d'eau thermique (source Auraline). Ces applications locales multiples ont une action analgésique et décontractante.

Bain avec douche en immersion • 10 min

C'est un bain d'eau thermique. Il s'effectue grâce à des douches multiples sous-pression et en immersion. Ce bain peut privilégier la colonne vertébrale, les membres inférieurs ou concerner l'ensemble du corps.

SOINS MALADIES CARDIO-ARTÉRIELLES

Couloir de marche • 20 min

Programme de réadaptation vasculaire en associant la marche à contre-courant, la vasodilatation cutanée et un massage permanent.

Soin Raynaud • 25 min

Le patient est allongé à plat ventre et reçoit des jets d'eau multiples qui effectuent un massage sur tout le dos.

Douche de gaz sec locale • 15 min

Douche filiforme utilisée dans le cas de plaie ou d'ulcération cutanée des membres inférieurs.

Douche spéciale pour artérite • 10 min

Douche régionale spécifique par les artériopathies, les jambes sont fouettées par une multitude de jets qui s'entrecroisent



SOINS COMMUNS AUX DEUX ORIENTATIONS

Bain carbogazeux • 15 min

Bain dormant général dans une eau carbogazeuse. Il peut être effectué à mi-thorax.

Piscine thermique • 15 min

Ce soin permet de mobiliser toutes les articulations, y compris celles de la colonne vertébrale. Les séances ont lieu sous la surveillance et la direction d'un professeur d'activités physiques diplômé.

Bain de gaz sec • 15 min

Non traumatique et particulièrement relaxante, cette technique permet un passage transcutané de gaz carbonique naturel d'environ 30 ml par minute et par m² de surface corporelle exposée.

Douche générale ou locale au jet • 3 min

Elle permet de réaliser un massage général des muscles et des articulations douloureuses (action tonique).

Douche de vapeur thermique • 10 min

Elle comprend des jets de gaz thermal et d'eau vaporisées dirigés sur les mains, suivis d'une mobilisation active à l'intérieur d'une enceinte contenant du sable chaud.

Injections sous-cutanées de gaz thermal • 5 min

Elles sont effectuées par le médecin thermal. Elles permettent une dilatation artériolaire locale afin de stimuler le développement d'une circulation collatérale de suppléance. Pour les indications rhumatologiques, les injections sous-cutanées sont faites au voisinage des articulations douloureuses, le résultat attendu est un effet chaleur local antalgique.

Bain local • 20 min

Bain d'eau thermique sur une partie spécifique du corps.

TARIFS

CURE CONVENTIONNÉE 18 JOURS



Seule la cure thermale conventionnée de 18 jours est prise en charge par l'Assurance Maladie. Tous nos autres formats de cures ne sont pas remboursés. Pour bénéficier de cette prise en charge, votre cure thermale conventionnée 18 jours doit obligatoirement avoir été prescrite par un médecin. Il vous remettra la demande de prise en charge à envoyer à votre centre de sécurité sociale. **Le budget de votre cure thermale est composé d'un :**

TARIF FORFAITAIRE DE RESPONSABILITÉ (TFR)

La somme dépend de votre orientation (simple ou double). En 2024 un forfait en simple orientation coûtait 574,51€ et le forfait double orientation 861,76€.

Soit vous avez une prise en charge à 100%, soit à 65%, dans ce cas les 35% restant sont à votre charge et peuvent être remboursés par votre mutuelle.

COMPLÉMENT TARIFAIRE

La somme est fixée chaque année par l'Assurance Maladie. Cette somme varie de 100€ pour une simple orientation à 150€ pour une double orientation.

Certaines mutuelles peuvent le prendre en charge.

NOS ESPACES DE SOIN



L'ESPACE **AURALINE**

À partir du vestiaire, de larges espaces de circulation, agrémentés de zone de repos vous permettent d'accéder aux différents services de soins. Nos hôtesses et agents thermaux seront attentifs à vous guider lors de vos premiers jours de cure.

- ▶ ACCÈS À L'ESPACE AURALINE : sans supplément

L'ESPACE **EUGÉNIE**

Baigné par l'esprit de l'impératrice Eugénie, vous effectuez la majorité de vos soins dans la partie historique des Thermes et limitez ainsi les déplacements pour effectuer votre cure.

- ▶ ACCÈS À L'ESPACE EUGÉNIE : 125€ pour les 18 jours, soit 7€ par jour en complément du tarif de la cure thermale, non pris en charge par les organismes de Sécurité Sociale.

NOS PROGRAMMES

COMPLÉMENTAIRES

Adaptés et ciblés, les programmes complémentaires sont réalisés pendant votre cure conventionnée. Ils permettent d'aller plus loin grâce aux séances d'activités physiques, aux ateliers santé et aux conseils dispensés par des professionnels de la santé. Organisés sous forme de sessions 18 jours durant la saison thermale, ces programmes renforcent les bienfaits de la cure.

FIBROMYALGIE

► Mieux gérer votre douleur et votre fatigue, comprendre et intégrer votre maladie, mieux vivre votre pathologie avec votre entourage.

- 6 soins d'hydrothérapie selon prescription
 - 9 doublements de zones de boue
 - 3 séances de gym douce en piscine
 - 1 pass 6 activités
 - 1 entrée bain Royatonic de 2h30**
 - 1 lit hydro-massant de 20 min**
- 145€*

LOMBALGIE

► Ayez les clefs pour réapprendre à mieux bouger.

- 6 soins d'hydrothérapie selon prescription et hors illutation
 - 9 couloirs de marche
 - 3 séances de gym douce en piscine
 - 1 pass 10 activités santé
- 130€*

PHÉNOMÈNE DE RAYNAUD

► Relancez durablement la circulation sanguine.

- Soin thermal quotidien supplémentaire (selon prescription) pour renforcer les bienfaits circulatoires de la cure
 - 3 modelages de la main
 - 1 pass 6 activités santé
- 130€*

*Montant non pris en charge par l'Assurance Maladie, vient en complément du forfait conventionné.

**Entrée nominative, à effectuer impérativement sur la période de cure.



DÉCOUVERTE THERMALE

Testez les bienfaits des soins thermaux avec notre « Découverte Thermale » comprenant 4 soins. Idéale pour une première expérience thermale ou pour faire découvrir les soins à vos proches ou votre accompagnant.

« DÉCOUVERTE THERMALE »

49€ les 4 soins
Tarif préférentiel pour les accompagnants

ACTIVITÉS

Parallèlement à votre cure thermale, nous vous proposons une large gamme d'activités santé (Pilates, yoga, renforcement musculaire, etc.) pour renforcer les bienfaits des soins et améliorer votre qualité de vie.

► 10€ l'activité
Pass multi-activités existants
Plus de renseignements sur
thermesderoyat.fr/ateliers-sante



MON PREMIER JOUR DE CURE

► Après avoir consulté mon médecin thermal, je me présente à l'accueil des Thermes muni de :

- Mon ordonnance de soins remise par le Médecin thermal,
- Ma prise en charge de l'Assurance Maladie,
- Ma confirmation de réservation de cure,
- Un mode de règlement.

► Mon hôtesse d'accueil s'occupera des formalités administratives et établira ma carte de cure, en fonction de la prescription du médecin thermal.

Vous effectuerez votre premier jour de soins dans la foulée, pensez donc bien à prendre votre maillot de bain et vos claquettes.

BIEN PRÉPARER MA CURE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

01

Je définie :

- mon budget,
 - mon hébergement (hôtel, meublé, camping...).
- J'identifie mes réelles disponibilités.

02

Je prends contact avec :

- les thermes de Royat pour connaître les périodes favorables.
- l'office de tourisme pour connaître l'offre d'hébergement sur la station.

03

J'effectue toutes les démarches en commençant par :

- demander la prise en charge avec mon médecin prescripteur et je l'envoie à mon centre de sécurité sociale.

04

Je réserve ensuite :

- mon hébergement auprès de l'hébergeur,
- mes dates de cure auprès des thermes de Royat.

Et je finis en prenant rendez-vous avec le médecin thermal pour ma 1^{ère} consultation.

BONS PLANS

Profitez de votre séjour thermal pour découvrir notre territoire.

► Objectif Auvergne

Visitez les 7 sites incontournables : paysages volcaniques uniques, expériences insolites, riche patrimoine culturel, etc.

Bénéficiez de -10% sur votre billet d'entrée dès le 2^{ème} site visité avec la carte de voyage.

Plus de renseignements sur www.objectif-auvergne.fr



► Le Pass Loisirs - Clermont Pass

Avec ce Pass, plongez au cœur de notre territoire et profitez d'activités uniques à tarif réduit ! Culture, artisanat, nature, gastronomie... Explorez des lieux emblématiques, rencontrez des artisans passionnés et vivez des expériences inoubliables. Une flexibilité totale pour découvrir ce joli territoire à votre rythme.

Comment se le procurer ?

Au sein de votre **bureau de tourisme de Royat-Chamalières**, 3 place Allard ou sur le site internet :

www.clermontauvergnevolcans.com/clermontpass/clermontpass/

► Le Pass Bus spécial curistes

Pour vous déplacer dans la métropole, un réseau de bus urbains T2C est à votre disposition : le Pass spécial curistes vous donne un **accès illimité** au réseau pendant vos 21 jours de cure pour seulement **25€**.

Comment se le procurer ?

En vente uniquement au **bureau de tourisme de Royat-Chamalières**, 3 place Allard.



CONSEILS PRATIQUES

- Effectuez votre réservation thermale le plus tôt possible, sans attendre le retour de votre prise en charge.
- Privilégiez les périodes de plus faible fréquentation et évitez les mois de septembre et octobre.
- Pour un début de cure plus confortable, privilégiez une arrivée en semaine en évitant le lundi.
- La navette thermale circule du lundi au samedi matin sur les communes de Royat et Chamalières. L'abonnement (25€ pour la période de cure) est disponible aux Thermes de Royat.

Bon à savoir.....

En cas d'annulation, 15 jours minimum avant le début de votre cure, l'intégralité des arrhes vous sera restituée.



THERMES DE ROYAT

Les ressources profondément naturelles

www.thermesderoyat.fr



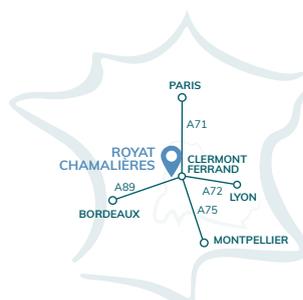
Par A71 Arrivée de Paris/Bourges (3h30)
Par A89 Arrivée de Lyon (1h30)
Par A72 Arrivée de Saint-Etienne (1h30)
Par A75 Arrivée de Montpellier (3h)
Par A89 Arrivée de Bordeaux/Tulle (3h)



Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne
(à 20 minutes des Thermes)
Tél. : 04 73 62 71 00



Gare SNCF de Clermont-Ferrand :
taxi ou bus urbain ligne B Place Allard Royat



THERMES DE ROYAT

1 place Allard
CS 20053 Royat
63408 CHAMALIÈRES CEDEX
Tel. : 04 73 29 51 51

Rejoignez-nous : [facebook.com](https://www.facebook.com/thermesderoyat)

 [thermesderoyat](https://www.facebook.com/thermesderoyat)

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

04 73 29 51 51 | reservation@thermesderoyat.fr | www.thermesderoyat.fr